

N° Client	N° lms
50474	26340745-001-v0

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Service client
ABIOLAB Suisse
Route de l'Etraz 60 / En Clarens CH-1267 Vich Tél : 022 361 73 80 - contact@abiolab.ch

Destinataire
PPE RÉSIDENCE LA CÔTE 50-60
à l'attention de Mr Le Responsable Lugrin Immobilier Sa 1110 MORGES

TYPE D'ANALYSE : SUI35INT+THM+UR+CHLOR+BROM+TURB

Client : PPE RÉSIDENCE LA CÔTE 50-60 Vos Réf / Commande : /S 0266-A Commune : MORGES Lieu de prélèvement : PPE RÉSIDENCE LA CÔTE 50-60 (50474) Point de prélèvement : Piscine intérieure Origine de l'eau : Mode de traitement : Nature de l'échantillon : Date / heure de mise en analyse de l'échantillon : 17/08/2026 16:05	Prélèvement effectué le : 17/08/2026 à 09:15 Par : Matt-Grégoire Conesa En présence de : Observations In Situ : Echantillon réceptionné le : 17/08/2026 15:57
---	--

X Le prélèvement a été réalisé selon la norme : ISO 19458 :2006

Accréditation	Paramètre	Résultat	Unité	Date d'analyse	Méthode	Seuil de quantification	Critère		Site Analyse
	Température de l'eau	26,5	°C	17/08/2026	Méthode interne	0			
X	Germes aérobies mésophiles 30°C	~1	UFC/ml	17/08/2026	ISO 6222 selon OPBD	1	<1 000		S
	Urée In Situ	0,48	mg/l	17/08/2026	Méthode interne	0,2	<1		
X	Escherichia coli	<1	UFC/100ml	17/08/2026	ISO 9308-1	1	0		S
X	Pseudomonas aeruginosa	<1	UFC/100ml	17/08/2026	ISO 16266	1	0		S
	Chlorates	<1	mg/l	18/08/2026	Chromatographie ionique	1	<10		38
	Bromates	<0,01	mg/l	18/08/2026	Chromatographie ionique	0,01	<0,2		38
	Turbidité	<0,30	NTU	17/08/2026	NF EN ISO 7027-1	0,30	<1		S
	Famille des COV								38
	Chloroforme	9,0	µg/l	19/08/2026	NF EN ISO 10301 - Section 3	1			38
	Dichloromonobromométhane	1,0	µg/l	18/08/2026	NF EN ISO 10301 - Section 3	1			38
	Dibromomonochlorométhane	<1	µg/l	18/08/2026	NF EN ISO 10301 - Section 3	1			38
	Bromoforme	<1	µg/l	18/08/2026	NF EN ISO 10301 - Section 3	1			38
	Total des trihalométhanes quantifiés	10	µg/l		NF EN ISO 10301 - Section 3		<20		38

Source : Selon Ordonnance du DFI (OPBD) en vigueur.

Les paramètres identifiés par * dépassent les valeurs guides fixées.

CONCLUSION :

Eau conforme

Johanne Borfiga
Technicienne
Signataire habilitée



Note d'informations sur les résultats : Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

Abréviations utilisées : UFC : Unité formant colonie, NPP : Nombre le Plus Probable, ST : Analyse réalisée par un sous-traitant en France, MS : matières sèches.

NA : Pour un paramètre correspondant à un total de molécules, cette mention signifie qu'aucune molécule n'a été quantifiée.

Les valeurs des limites et références de qualité sont exprimées dans l'unité du paramètre.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole X. Seules les déclarations de conformité portant sur des analyses réalisées dans leur totalité sous accréditation sont couvertes par l'accréditation.

Il n'a pas été tenu compte explicitement de l'incertitude associée au résultat.

Toutes données complémentaires concernant les résultats peuvent être communiquées à la suite d'une demande écrite.

~ : Nombre estimé (Cas particulier : de 1 à 2 colonies; interpréter le résultat comme "Les micro-organismes sont présents dans le volume étudié").

Le laboratoire ne pourra être tenu responsable si les données fournies par le client sont inexactes (données soulignées).

38 : Analyses réalisées par Normec Abiolab - 60 allée St Exupéry - 38330 Montbonnot Saint-Martin

S : Analyses réalisées par Abiolab Suisse - Route de l'Etraz 60 / En Clarens 1267 VICH